

Gilets-J – Référendum 2

Il est important d'apporter quelques précisions sur la République proprement dite. Considérée comme l'institution première de l'État, la République dite « française », ainsi que je l'ai déjà précisé par ailleurs, n'a de française que le nom. Elle est un pur produit anglo-saxon, et même anglo-américain, d'origine maçonnique ; la franc-maçonnerie étant elle-même une co-production judéo-protestante anglaise, de tendance ésotérique et cabalistique. D'ailleurs, la franc-maçonnerie se prétend elle-même l'Église de la République ; une Église qui ignore la séparation des Églises et de l'État, et n'a toujours eu qu'un objectif : détruire la monarchie et l'Église catholique. Bref, la République n'appartient en rien à la civilisation française ; de plus, elle n'a jamais été approuvée de quelque manière que ce soit par le peuple français ; elle a été imposée par la Révolution de 1789, bien française celle-là, dans une orgie de violence, de terreur, d'assassinats de masse ; non seulement on ne demandera jamais au peuple son consentement, mais il sera mis systématiquement devant le fait accompli : la République ou la mort ; il en sera ainsi de la façon dont sera traité le peuple français pour tout ce qui le concerne en tant que citoyen. Quant à affirmer que la République est la démocratie, on est là dans une imposture outrageante à l'égard du peuple, car il n'y a rien de démocratique dans le fonctionnement de la République, surtout pas la démocratie dite représentative, à travers les prétendus représentants du peuple. D'autre part, le pluralisme politique est purement fictif ; l'opposition droite-gauche n'est qu'apparence ; entièrement soumis à la finance internationale et apatride, socialistes, communistes, libéraux, s'entendent tous sur tous les points essentiels de la société ; ils n'entretiennent à la base qu'une opposition factice donnant l'illusion de la démocratie ; ils sont à la pointe de tout ce qui détruit l'identité nationale, de tout ce qui détruit de près ou de loin la nation française et sa civilisation.

Je me souviens d'avoir entendu, il y a fort longtemps, un journaliste s'étonner, devant un ancien ministre Gaulliste, qu'il n'y ait pas en France de mafias comme dans l'Italie toute proche ; et le ministre de répondre : « La France n'a pas besoin de mafia, il y a l'État. » Cette réflexion m'avait tellement frappée à l'époque qu'elle m'est toujours restée à l'esprit. Oser suggérer que l'État est une mafia !... Dans la bouche d'un homme d'État, ce n'est pas qu'une simple boutade. Je ne me souviens plus du nom du ministre en question ; peut-être Pierre Messmer, l'ancien ministre des Armées du Général de Gaulle ; cela correspondrait au personnage...

La République n'étant que la forme politique de l'État, peut-on vraiment affirmer que celle-ci ne serait qu'une vulgaire organisation de grand banditisme composée de réseaux mafieux institutionnels sous formes de lobbies ou groupe de

pressions divers et variés ? Peut-on dire que l'État français ne serait qu'une organisation de racket dont le but est de mettre le citoyen en coupe réglée, sous prétexte de justice sociale et de redistribution des richesses ? Peut-on affirmer que le personnel politique de la République n'est qu'une faune de parasites sociaux voraces qui se gobergent sur le dos du citoyen contribuable, d'authentiques combinards agissant sans honte et sans pudeur en véritables pillards des deniers de l'État, en prédateurs du bien public ? Et peut-on assimiler les élus de la République et autres politiciens à d'authentiques mafieux ? Les vrais mafieux, eux, prennent des risques ; généralement celui de voir leur vie précocement raccourcie, ou la terminer en prison... Il y a cependant deux espèces d'individus que vous ne verrez jamais en prison : les politiciens républicains et les banquiers...

Ce qui aurait paru abusif d'affirmer il y a trente ans environ, lorsque j'ai relevé cette boutade du ministre, ne l'est plus aujourd'hui ; et la réalité, mère de la vérité, éclate à nos yeux : la France est gouvernée par une véritable Cour des miracles, mais une Cour des miracles de haut standing qui s'épanouit sur la société civile et vampirise le citoyen électeur...

Ces quelques éléments de réflexion pour vous montrer à quel point la nécessité d'abolir la République est un préalable impératif avant même d'envisager le référendum d'initiative populaire ou la démocratie directe ; on ne peut pas faire naître la vérité quand le mensonge règne en maître et étouffe le génie humain.

Maintenant, j'en viens au contenu de ce deuxième volet annoncé à propos de la plateforme politique de Force Française, qui s'inscrit dans le processus démocratique d'un changement de régime : l'ordre intemporel.

Ce que j'appelle l'ordre intemporel, c'est tout ce qui s'inscrit dans la durée, dans le temps, depuis la naissance de la France jusqu'au moment actuel, jusqu'au présent contemporain ; c'est la permanence, l'immuable, l'expérience acquise en bien ou en mal ; c'est l'histoire de la nation, l'histoire de notre passé ; c'est notre histoire de France. Ceci posé, tout ce qui recouvre l'ordre intemporel s'articule autour d'un Conseil Supérieur de la Nation défini comme institution souveraine régnante. Le but de ce Conseil supérieur est de veiller à l'intégrité de la nation et de maintenir son unité ; son pouvoir s'exerce dans tous les domaines politiques symbolisant l'unité nationale : l'intégrité territoriale ; l'intégrité identitaire ; l'intégrité patrimoniale ; l'intégrité de la famille ; l'intégrité de l'école et de l'instruction ; l'intégrité morale et civique ; l'intégrité des arts et Beaux-Arts ; l'intégrité de la Police et de la Justice ; l'intégrité de l'Armée et de la Défense ; l'intégrité de l'État ; l'intégrité financière et monétaire ; l'intégrité sociale et économique ; l'intégrité diplomatique et géopolitique...

On notera l'importance du mot « intégrité » dans son acception globale.

Le Conseil supérieur veille à ce qu'aucun de ces domaines entrant dans ses compétences ne puisse être sujet à corruption ou à détournement ; en cas de nécessité, il a la possibilité d'opposer son veto aux décisions gouvernementales contraires à ces dispositions ; le cas échéant, il en appelle à la nation et convoque un référendum ; il aura de plus une fonction consultative.

Maintenant, il nous faut comprendre comment s'organise le Conseil au sein de l'articulation gouvernementale, de la fonction gouvernementale que nous évoquerons dans Référendum 3. Chaque conseiller national est nommé sur l'honneur par ses pairs, en raison de ses compétences spéciales. Quand ils se réunissent pour prendre des décisions et lancer des avertissements, ils se retrouvent dans une salle solennelle, autour d'une table rectangulaire au bout de laquelle se trouve le Président du conseil. Et à l'autre bout de la table, se trouve qui ?... À l'autre bout de la table se trouve... le TRÔNE de France ! Oui, vous avez bien entendu : le Trône de France, vide, mais avec les attributs de la royauté. Il appartiendra au peuple de France de décider s'il veut le retour du roi, et à le désigner parmi les prétendants (1) ; seuls seront admis au suffrage, la noblesse d'origine et les descendants des Français ayant participé à la guerre de 14-18. Le roi est le père de la nation, la famille des familles ; il est la figure tutélaire, celui qui symbolise à la fois la transmission et la continuité, la stabilité et la pérennité ; celui qui rassemble, comme ses ancêtres rassemblaient les terres et les peuples... Le roi se considérait comme le premier de ses sujets. Louis XIV, modèle incontesté de l'absolutisme royal, s'adressait à ses peuples ; aujourd'hui, il parlerait probablement au singulier.

Et au fond de la salle du Conseil supérieur de la nation, au-dessus du trône royal, un Christ en croix, symbolisant l'origine mystique et divine de la France ; le Christ érigé au statut de co-fondateur du royaume de France, d'inspirateur de la nation franque ou française, le *regnum francorum*, avec celui qui sera son lieutenant sur terre, le roi Clovis Ier. Clovis refusera, au contraire des autres royaumes et de leurs traditions, comme les Wisigoths par exemple, de devenir un chef spirituel en même temps qu'un roi ; grâce à l'influence de son entourage, de son épouse, la catholique Clotilde, de l'évêque Rémi, de sainte Geneviève, il sera le premier roi à séparer le politique du religieux, à ériger son royaume non plus sur un jambe mais sur deux, et à adosser le régime royal sur l'Église catholique. Non seulement Clovis allait fonder l'une des plus puissantes dynasties royales de toute l'histoire de l'humanité — une dynastie qui allait durer treize siècles —, mais la France donnait le « LA » à l'Europe, et l'Europe donnait le « LA » au monde entier. La France est catholique de naissance ; elle restera catholique ; par catholique, j'entends helléno-chrétienne et non judéo-chrétienne.

Dans le précédent volet j'attirais l'attention sur l'usage des mots victimes de détournement de sens, de ce que j'appelle aussi l'inversion satanique. Je profite des quelques minutes qui me restent pour donner d'autres exemples. Ainsi quand vous entendez quelqu'un dire qu'il est un humaniste, il faut entendre communiste, car il est difficile aujourd'hui pour des intellectuels de gauche en vue, de s'affirmer ouvertement communistes. Quand quelqu'un vous dit qu'il est philanthrope, vous avez compris qu'il va vous racketter. L'usage abusif et hors propos du mot tolérance a fait qu'à force de tolérer ce qui n'est pas tolérable, le mot est devenu synonyme d'anarchie. La devise républicaine, il faut la comprendre ainsi : la liberté, c'est l'irresponsabilité ; l'égalité, pas une tête qui dépasse, on écrase tout ; la fraternité, c'est de haïr son prochain au profit de son lointain, etc.

J'ignore ce que deviendra le phénomène Gilet jaune, mais il en restera probablement quelque chose. Et pour distinguer les vrais Gilets jaunes des faux, je livre cette petite recette à méditer : il suffit d'argumenter en faveur de l'abolition de la République, le résultat sera immédiat ; vous saurez tout de suite à qui vous avez à faire ; vous saurez distinguer un vrai Gilet jaune d'un faux Gilet jaune, rouge et bien rouge. Grattez le jaune, vous trouvez le rouge.

Au référendum 3.

1. On aura compris qu'il s'agit ici d'un roi authentiquement royaliste, c'est-à-dire d'un non-républicain, ne relevant pas de cette aristocratie embourgeoisée qui se confond avec la vaste fédération populacière des bobos décadents faisant la Une de certaines revues *people*, et que la République idolâtre comme la crème du peuple français. Cela allait de soi, mais cela va mieux en le disant.